Bouguenais, le 10 Decembre 2018

 Bonjours à toutes et à tous,

Le Bouguenais Sport Canin organise son concours de pistage sur la commune de Vieillevigne, les 23 et 24 février 2019.

 ***Lieu de rendez-vous les deux jours : Attention nouveau lieu de RDV.***

***Salle du Trianon rue de Trianon 44116 Vieillevigne à 7 h 30***.

Déroulement des épreuves :

Samedi 23 février

CSAU :  **Alain CHIALI.**

Brevet : **Alain CHIALI.**

Echelon I : **Alain CHIALI.**

Echelon II : (**Libre**) **Jacques VACHER.** (**Trait**) **Robert JAFFRE.**

Dimanche 24 février

 Echelon III : (**Libre**) **Jacques VACHER.** (**Trait**) **Alain CHIALI.** (**Piste**) **Robert JAFFRE.** (**Arrivée**)

Les concurrents non retenus seront informés par mail (à ce sujet il est nécessaire de nous communiquer votre adresse mail et celle de votre club).

Vous pourrez durant ces deux jours prendre vos repas. Afin de faciliter l’organisation les repas sont à réserver et à régler lors de l’engagement soit **14€** par repas à l’ordre du BSC.

Vous trouverez ci-joint notre feuille d'engagement, à retourner à l’adresse du responsable du Pistage : **Mr Hizembert 3 rue des Ajoncs 44980 Sainte Luce sur Loire.**

 Les candidats qui passeront le CSAU et le Brevet doivent se munir de la photocopie du certificat d’identification et du pedigree au format A4.
Pour les concurrents au brevet ayant déjà le CSAU fournir une copie de celui-ci.

Nous vous réserverons comme d'habitude le meilleur accueil et serons heureux de vous recevoir.

En attendant d'avoir le plaisir de vous rencontrer, nous vous prions de recevoir, chers amis pisteurs, l'expression de nos meilleurs sentiments.

 Le président Le responsable Pistage

 Claude GUIGUEN Patrice HIZEMBERT

**Responsable pistage du club** : Patrice HIZEMBERT, 3 rue des ajoncs 44980 ST LUCE / LOIRE

🕾 02 40 25 88 01 / 06 10 67 95 83. phizembert@orange.fr